

La course au leadership régional entre la Chine et le Japon: enjeux et perspectives

[The Regional Leadership Race between China and Japan: Issues and Perspectives]

Fidèle ETOYI ESELA, Jean Ives Célé EJIBA NGOY WALUBO, and Aimé NKOMB KAYEB

Université de Lubumbashi, RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The rise of the Chinese economy seems to be a great challenge to the regionalization of Japan in Asia. Despite the regional leadership race between Japan and China in South and East Asia, the two economies are interdependent. China seems to intend to impose itself as an economic hegemon in the region. The rise of China over the last thirty years, since the beginning of the reform era in 1978, is certainly unusual in its magnitude and scale, bridging its gap through trade. The two countries are major economic partners with trade representing nearly \$ 312 billion in 2013. But relations between the second economy (Communist China) and the third world economy (Japan) have deteriorated over the last two years.

China and Japan maintain contradictory relations between economic interdependence and political tensions in the region of South-East Asia. These two states seek only one thing, to impose their leadership.

The relationship between China, a multi-millennial civilization that has influenced the whole of the Far East, and the Japanese archipelago, which has received this cultural influence from the first Chief, has a history marked by incessant exchanges and rivalries. For decades, Japan was the undisputed first Asian power. Today, Japanese leadership is being questioned by China, which tends to take off and assert itself as a great regional and international power.

The emergence of China over the past two decades has undoubtedly ranked it among the key players on the international scene. But this rise of the empire of the milieu in the contemporary world raises concerns: upsetting strategic balances, redefining economic rules, questioning the democratic system as the only system able of bringing prosperity, New military power.

KEYWORDS: Japan, China, Regionalization, Emergence, Leadership.

RESUME: La montée en puissance de l'économie chinoise paraît être un grand défi à la régionalisation du Japon en Asie. Malgré la course au leadership régional entre le Japon et la Chine en Asie du Sud et de l'Est, les deux économies sont interdépendantes.

La Chine semblerait-elle entend s'imposer comme un hégémon économique dans la région. L'ascension de la Chine ces trente dernières années, depuis le début de l'ère des réformes en 1978, est certainement hors du commun par son ampleur et son échelle en comblant son retard à travers les échanges commerciaux.

Les deux pays sont des partenaires économiques majeurs avec les échanges commerciaux représentant près de 312 milliards de dollars en 2013.

Mais les relations entre la deuxième économie (la Chine communiste) et troisième économie mondiale (le Japon) se sont dégradées ces deux dernières années.

La Chine et le Japon entretiennent, dans la région de l'Asie du sud est, des relations contradictoires entre interdépendance économique et crispations politiques. Ces deux Etats ne cherchent qu'une chose, à imposer leur leadership.

Les relations entre la Chine, civilisation plurimillénaire ayant influencé tout l'Extrême Orient, et l'archipel du Japon, qui a reçu au premier Chef cette influence culturelle, ont une histoire marquée par des échanges et des rivalités incessantes.

Durant des décennies, le Japon a été l'incontestable première puissance Asiatique. Aujourd'hui, le leadership japonais est remis en question par une Chine qui tend à prendre son envol et à s'affirmer comme une très grande puissance régionale et internationale.

L'émergence de la Chine depuis une vingtaine d'années l'a indiscutablement inscrite parmi les acteurs incontournables de la scène internationale. Seulement, cette montée en puissance de l'Empire du milieu dans le monde contemporain suscite des inquiétudes : bouleversement des équilibres stratégiques, redéfinition des règles économiques, remise en cause du système démocratique comme seul système capable d'apporter la prospérité, apparition d'une nouvelle puissance militaire.

MOT-CLEFS: Japon, Chine, Régionalisation, Emergence, Leadership.

1 INTRODUCTION

La crise asiatique de la fin des années 1990 a suscité nombre de questionnements quant à l'évolution des modalités du processus de régionalisation à l'œuvre. Dans les années 1980 et 1990, la structure d'une zone régionale en Asie a été marquée par l'influence du Japon comme capitaliste dominant. Cependant, la pression de l'économie japonaise, alors que l'on assiste dans le même temps à la montée en puissance de la Chine, conduit à s'interroger sur l'évolution du rôle du Japon dans la construction régionale.

En effet, longtemps conflictuelles, les relations entre la Chine et le Japon sont relancées par la nouvelle donne économique et géopolitique internationale. Les deux pays, aux niveaux de développement respectifs encore très inégaux, rentrent aujourd'hui en concurrence au sein de leur aire d'influence commune (Asie), mais aussi à l'échelle de la planète. Les cartes de la puissance sont redistribuées et chaque pays cherche à renforcer son rayonnement international et sa centralité régionale. Les bouleversements économiques récents sont aussi accompagnés de bouleversements géopolitiques.

Les relations internationales en Asie, sous les apparences de l'intégration régionale, demeurent régies par les principes du réalisme et des rapports de force. La situation stratégique en Asie se trouve donc dominée par une dynamique de tensions, essentiellement au tour du pivot chinois, dont les conséquences sont une tendance au renforcement des capacités militaires et l'imposition des choix difficiles aux acteurs régionaux ou extra régionaux.

Les relations internationales en Asie, derrière les apparences d'une globalisation réussie, offrent la particularité d'être toujours régies par les conflits de puissance et les principes de la « real politique » ; en témoigne le renforcement continu des arsenaux conventionnels et nucléaires dans la région, tout particulièrement en Chine et au Japon.¹

La fin de la guerre froide et l'autonomisation stratégique qui en a découlé ont autorisé l'expression plus brutale d'ambitions anciennes appuyées sur les moyens matériels nouveaux.

Ces rivalités semblent par ailleurs se radicaliser sous l'influence d'un régime chinois idéologiquement sur la défensive qui retrouve dans une thématique agressivement nationaliste. Face à cette puissance « dure », qui repose sur le développement économique du pays, mais aussi sur la capacité de nuisance militaire nucléaire notamment, dont Pékin n'hésite pas à menacer Taiwan ou même les Etats-Unis, on assiste à un phénomène préoccupant de « durcissement » des puissances indiennes et surtout japonaise.

Jusqu'à la fin des années 1980, le Japon cherchait à s'affirmer comme une puissance « douce » (soft power), élaborant une stratégie de sécurité globale reposant sur des encouragements à la régionalisation, à la démocratie, ainsi qu'une utilisation maîtrisée des programmes d'aide au développement, et la minoration des éléments militaires de la sécurité. Mais la montée des menaces nord coréennes et chinoises, vivement ressentie dans un archipel qui voulait se croire jusqu'alors sans ennemis, a entraîné un regain d'intérêt pour l'acquisition de moyens d'action militaire efficace.² Aujourd'hui, en Asie la spirale semble aller dans le sens des tensions plutôt que dans celui, plus vertueux, de l'évolution en douceur des régimes les moins démocratiques de la région.

¹ Niquet, V., « De force en Asie, un défi pour l' Europe ? », in *Revue internationale et stratégique*, n°85, 2010, pp.1-3.

² Morellon, C., « Les relations contradictoires entre la Chine », in *Le monde*, n°212, mai 2009, p.8

Pour mieux appréhender cette étude, nous soulevons une question pouvant éventuellement conduire à une systématisation rigoureuse de la recherche. *L'émergence de la Chine constitue-t-elle un handicap à la régionalisation du Japon en Asie ?*

Pour répondre à cette question, nous pensons que l'émergence de la Chine paraît être un grand défi à la régionalisation du Japon en Asie. Le Japon et la Chine se disputent le leadership en Asie du Sud et de l'Est, et que les deux économies sont interdépendantes.

Il semblerait que la Chine entend s'imposer comme leader économique dans la région. En 30 ans, elle a comblé son retard en s'ouvrant aux échanges commerciaux et aux investissements étrangers qui lui ont permis de devenir l'atelier du monde, notamment celui de l'Asie.

Les deux pays sont des partenaires économiques majeurs avec les échanges commerciaux représentant près de 312 milliards de dollars en 2013.

Mais les relations entre la deuxième économie (la Chine communiste) et troisième économie mondiale (le Japon) se sont dégradées ces deux dernières années.

La Chine et le Japon entretiennent, dans la région de l'Asie du sud est, des relations contradictoires entre interdépendance économique et crispations politiques. Ces deux Etats ne cherchent qu'une chose, à imposer leur leadership.

Les relations entre la Chine, civilisation plurimillénaire ayant influencé tout l'Extrême Orient, et l'archipel du Japon, qui a reçu au premier Chef cette influence culturelle, ont une histoire marquée par des échanges et des rivalités incessantes.

Durant des décennies, le Japon a été l'incontestable première puissance Asiatique. Aujourd'hui, le leadership japonais est remis en question par une Chine qui tend à prendre son envol et à s'affirmer comme une très grande puissance régionale et internationale³.

Le choix de cette thématique a été d'une grande importance, étant donné que le processus de régionalisation constitue une question épineuse dans la région avec la montée en puissance des pays émergents dans la zone. Cette question pourra certainement imprimer en nous une familiarité à des considérations liées à l'intégration régionale. Nous voudrions de ce fait, déceler la différence entre le concept régionalisation et celui du régionalisme, le terme émergent ainsi que la vision de chacun de deux pays sur l'Asie en particulier et le monde en général.

Dans cette étude, nous recourons à la théorie libérale dans ce sens qu'elle nous a permis d'analyser les types des rapports qui existent entre le Japon et la Chine, le processus de régionalisation en Asie. Le libéralisme sur trois variable : la paix par la démocratie, la paix par le marché et enfin la paix par l'éthique. Nous servant du postulat paix par le marché, nous estimons que la convergence des intérêts entre ces deux Etats sur le plan économique via le commerce pourra évidemment rendre propice un climat de paix.⁴

Bien plus, La régionalisation et l'émergence étant la préoccupation de toutes les régions, la délicatesse de notre étude ne nous permet pas d'aborder cette question à travers le monde, mais la limiter dans un espace précis qui est l'Asie. Nous partons de 2001 en référence de l'intensification des échanges intra Asiatiques notamment avec l'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce, jusqu'à l'année 2016.

En dehors de l'introduction, notre étude aura deux parties majeures. La première partie s'attèle sur la régionalisation du Japon en Asie et l'émergence de la Chine. Dans ce chapitre, il a été question du rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie, de l'émergence de la Chine, ainsi que la Chine et le Japon : concurrents pour un hégémon régional ; la deuxième partie s'articule sur japon-chine : concurrences régionales, ambitions mondiales. Ce présent chapitre nous a permis d'analyser les concurrences régionales entre la Chine et le Japon, des ambitions mondiales, mais également de la Chine comme un hégémon en Asie orientale.

³ Figuière C, Guilhot L., *Le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie*, Université Paris Mendès, France, Grenoble, 2006, p.12

⁴ Tshiyembe, M., *La politique étrangère des grandes puissances*, l'Harmattan, Paris, 2010, p18.

2 LA REGIONALISATION DU JAPON EN ASIE ET L'ÉMERGENCE DE LA CHINE

2.1 LE RÔLE DU JAPON DANS LE PROCESSUS DE RÉGIONALISATION EN ASIE

Le rôle et le positionnement du Japon dans cette dynamique nous paraissent en effet constituer un angle d'analyse privilégié. Si le Japon se trouve incontestablement au cœur du processus, son implication et son engagement ont pu évoluer, d'une part au gré des modalités prises par l'articulation telle que suscitée par cette économie dominante entre la dynamique régionale et l'insertion dans le système mondial ; d'autre part en lien avec le rythme de l'émergence et du développement économique des pays de la zone.⁵

Concernant la première dimension, si le Japon a pu déployer ses activités sur un espace régional qu'il a ainsi largement contribué à structurer, son premier « partenaire » reste l'économie américaine avec laquelle une trajectoire historique d'interdépendance a pu se mettre en place, d'où une configuration particulière du processus de régionalisation.

Concernant la seconde dimension, les niveaux de développement très hétérogènes de la zone, avec une hiérarchie très nette entre les pays que le Japon dominait, ont pu apparaître comme un obstacle à l'intégration régionale. Cependant, l'intensité de développement dans la zone, pour partie impulsée par une économie japonaise jouant un rôle décisif à la fois sur la scène régionale et mondiale. En premier lieu la Chine, dont la taille du marché et les conditions de productions sont l'objet de toutes les convoitises.⁶

La question que nous posons est donc de savoir comment le rôle du Japon a pu évoluer, à la fois comme élément moteur et comme reflet des modalités de cette dynamique régionale. Nous examinerons cette question à travers deux dimensions qui tendent les processus d'intégration régionale et que nous distinguons à des fins analytiques : le déploiement des activités productions sur l'espace régional avec la mise en place d'une vision régionale du travail, à partir de laquelle s'organisent dans une large mesure les flux commerciaux, et la dimension institutionnelle du processus.

2.2 L'ÉMERGENCE DE LA CHINE

L'émergence de la Chine est un phénomène sans précédent historique. Avec des taux de croissance de l'ordre de 9% à 10% ces dernières années, elle fait l'objet d'une fascination accrue par le caractère impressionnant de sa réussite rapide et sa capacité à avoir su tirer profit de la mondialisation des échanges. De nombreux commentateurs estiment dans le même temps que la croissance soutenue des géants asiatiques, au premier rang desquels la Chine, se traduira par un glissement continu du centre de gravité de l'ouest vers l'est, une tendance qui s'est accélérée à l'aine de la crise économique que traversent en regard les pays occidentaux les plus avancés.

2.2.1 LES LIGNES DE FORCE DU SUCCÈS DE L'ÉCONOMIE CHINOISE

L'ascension de la Chine ces trente dernières années, depuis le début de l'ère des réformes en 1978, est certainement hors du commun par son ampleur et son échelle. Le pays comptait pour 1% de l'économie mondiale en 1976, elle en représente actuellement plus de 7% avec les prévisions de croissance la portant dans certains cas à 20% dès 2025⁷ (l'union européenne serait à 21% au même titre que les États-Unis). Son essor économique lui a permis de dépasser le Japon depuis 2010 comme deuxième puissance économique en termes de PIB nominal (troisième si l'on comprend l'union européenne).

La Chine connaît un développement économique sans précédent dans l'histoire, qui fascine les économies les plus avancées et peut également, parfois, être source d'inquiétudes pour celles-ci. La question de ses forces et de ses faiblesses se pose donc avec acuité. Ainsi, le pays a effectivement réussi un décollage économique spectaculaire, multipliant son poids dans l'économie mondiale par sept en trente ans et devenant la deuxième puissance économique en termes de PIB nominal ainsi que le premier pays exportateur au niveau mondial. De plus, la Chine a établi de grands groupes industriels à l'ambition

⁵ Figuière, C, et Guilhot, L., *Le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie*, Université Paris Mendès, France, Grenoble, 2006, p. 1.

⁶ *Séminaire intégration Régionale comparée Asie/ Amérique Latine : le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie*, université. P. Mendès, France, Grenoble, 12 octobre 2005, pp. 1-2

⁷ CEPII, *The global economic in 2050*, 15 décembre 2010. p.45

mondiale et investit de plus en plus à l'étranger ainsi que dans les nouvelles technologies telles que les énergies renouvelables, et dans les services.⁸

Cependant, des défis demeurent : développement déséquilibré en faveur de l'exportation et de l'investissement nécessitant un « recentrage » en faveur de la communication, persistance de fortes inégalités sociales et géographiques, risques énergétiques et environnementaux et nécessité de générer de nouveaux vecteurs de croissance par l'innovation. Commandez « L'Europe vue de Chine et d'Inde depuis la crise » au format papier ou au format électronique⁹

Certains pans de l'économie chinoise se sont ainsi accrus dans des proportions considérables. Premier pays exportateur au niveau mondial, première puissance manufacturière ayant dépassé les Etats unis en 2010 à titre quantitatif (la productivité restant bien en deçà des performances américains), premier marché automobile avec 18 millions de véhicules vendus sur le territoire national en 2010, le grand bond en avant de la puissance chinoise s'est essentiellement nourri d'une politique économique initialement portée par l'investissement et la priorité donnée aux exportations. La Chine est ainsi devenue en peu de temps le deuxième partenaire commercial de l'union européenne et des Etats-Unis et son poids, notamment pour l'union européenne, ne cesse d'augmenter de manière significative (en 2006, le pays représentait 10,1% du total des exportations et importations de biens de l'union européenne, mais 13,9% en 2010 ; cette même année, les Etats-Unis comptaient pour 14,4% du commerce de l'union). A ceci s'ajoute la priorité bien connue qui a été donnée à l'épargne, à une forte bancarisation de l'économie couplée à une augmentation de la masse monétaire et à un endettement externe restreint : une stratégie somme toute relativement similaire à celle d'autres émergents asiatiques.¹⁰

Un des faits peut-être les plus notables de cette réussite chinoise ces dernières années, et qui devrait se confirmer de façon plus large à moyen terme, réside dans la constitution de grands groupes chinois à vocation mondiale, accélérée par une stratégie de montée en gamme industrielle et technologique dans le contexte d'une multiplication des investissements chinois à l'étranger, la stratégie encouragée au niveau national dite « go global »¹¹

On notera par exemple, en Europe, les rachats du constructeur automobile Volvo par Geely à hauteur de 1,3 milliard d'euros en 2010 ou de l'entreprise chimique hongroise Borsodchem par le groupe industriel Wanhua (1,2 milliard d'euros en 2011) ou les opérations de rachat de participation au travers du fonds souverain étatique China Investment Corporation (reprise de 9% du capital de la société de distribution d'eau britannique Thames Water en 2012 ou protocole d'accord en vue du rachat de 30% de la filiale exploration et production de CDF Suez en 2011). Si ces investissements de grande ampleur tendent à rester encore marginaux et si la Chine ne se situe actuellement qu'au 16^e rang mondial en termes de stocks d'IDE sortants du pays (soit près de 3% de ceux de l'union européenne), on estime généralement qu'elle devrait devenir dans les prochaines années l'un des plus grands contributeurs au monde en termes d'investissements directs étrangers.¹²

Le développement d'investissements en interne dans le domaine des nouvelles technologies, en particulier des énergies renouvelables, et des services souligne par ailleurs une volonté de renforcement des capacités technologiques de l'économie chinoise.¹³ Celle-ci s'appuie notamment sur des porcs technologies de pointe, comme celui de Zhongguancun près de Pékin qui concentre des activités de recherche, de développement ou de production de services et rassemble désormais près de 20000 sociétés de hautes technologies dont de grandes entreprises chinoises (Lenovo) et étrangères (Google ou Microsoft). De fait, si la contribution du secteur tertiaire au PIB chinois s'élevait à 43% en 2010 (celle de l'industrie à 47%), on n'estime que ce ratio doit s'inverser rapidement avec une proposition du secteur tertiaire qui deviendrait majoritaire dès 2016-2020 (51%) et pourrait atteindre 61% en 2026-2030 se rapprochant alors de la moyenne estimée par la Banque mondiale de 75% pour les économies dites à hauts revenus. Mais, malgré ces perspectives et cette réussite incontournable, le pays reste une puissance en émergence : face au défi sans précédent que représente son développement économique, le projet de construire une société pleinement avancée à l'échelle de 1,3 milliard de personnes, son rattrapage n'est pas exempt de difficultés majeures. Et pour cause, en dépit d'une croissance soutenue ces dernières années, le PIB par habitant reste encore

⁸ Poncet, S., « L'émergence de la Chine dans l'économie mondiale ? » in *Hérodote*, 9 février 2015, p.10

⁹ Bilel, B.N., *L'émergence de l'économie chinoise et son impact sur l'économie mondiale*, Université de Tunis, maîtrise en science économique 2006, P.20

¹⁰ Boisseau, C., « Emergence de Chine » in *Le Monde*, n°245, avril 2010, p.17

¹¹ Herd, R. et Dougherty, S., *L'économie chinoise : une transformation radicale*, OCDE, n°251, septembre 2005, p.50.

¹² OCDE, *Etude économique de la Chine*, Paris, 2005, p.30.

¹³ Colm, F. et Maddison, A., « La Chine : première puissance économique du monde ? », *l'observateur de l'OCDE* N°215, janvier 1999, disponible sur <http://WWW.OECD.org/publications/observer/index.fr.htm>, consulté le 18 juillet 2016.

loin de celui des grandes économies avancées (il s'élevait à 4400\$ en Chine en 2010 contre 34700\$ en moyenne dans les pays de l'OCDE)¹⁴.

2.2.2 LES RISQUES ET FAIBLESSES DE L'ÉCONOMIE CHINOISE

Les problématiques de la Chine sont typiques de celles de pays émergents mais avec la particularité de son échelle, de son modèle social et politique et de la rapidité de son décollage. Elle devra aborder concrètement plusieurs questions essentielles afin de développer son économie, d'en rééquilibrer les structures et assurer un taux de croissance minimale pour maintenir la stabilité sociale, alors qu'il entre dans une seconde phase de transition économique.¹⁵

Dans un contexte de ralentissement en 2012 d'abord engendré par une diminution de la demande extérieure, la priorité économique des autorités chinoises est à juste titre le maintien d'une croissance stable à court et moyen terme. Il y a notamment quatre préoccupations centrales :

- La Chine souffre encore d'un modèle de développement déformé en faveur de l'exportation. Cette politique économique s'est certes traduite par le développement rapide du volume de production, mais en s'appuyant sur une surabondance d'intrants (travail et capital), elle s'est accompagnée également de gaspillages (rendement relativement faible, coûts de la pollution et d'un modèle basé sur sa capacité à produire à une vitesse considérable au détriment parfois des ressources naturelles ou de la sécurité et de l'entretien) : par exemple, les problèmes récents liés à la protection de l'environnement et à la prévention des risques écologiques engendrés par le barrage des trois Gorges ou les difficultés de lancement du TGV chinois.

Dans l'ensemble et malgré une baisse notable depuis 2007, la dépendance de l'économie chinoise à la demande extérieure se maintient à des niveaux élevés, les exportations représentant 26% du PIB en 2011/35% en 2007. Dans ce contexte, on estime que l'affaiblissement de la croissance chinoise (9,2% en 2011 avec des prévisions moyennes portant à 8,5% en 2012) est d'abord lié à un ralentissement des échanges commerciaux qui se traduit par des difficultés croissantes notamment pour les PME du secteur exportation et parfois des tensions.¹⁶ L'accumulation massive des réserves de change, évaluées à 3200 milliards \$, et dont la majorité serait libellée en dollar, a par ailleurs exposé le pays à des risques importants de pertes d'échange, malgré une plus grande diversification de ces placements, notamment en euros et en yen. Ce qui a fait l'une des forces de la Chine ces dernières années (la priorité donnée à l'exportation et à l'investissement) nécessite un réajustement plus prononcé en faveur de la consommation intérieure. La tendance au rééquilibrage de l'économie, initiée par les autorités chinoises, se poursuit mais la consommation des ménages reste faible et ne compte que 35% du PIB. Par comparaison, cette proportion atteint 60% à 70% du PIB pour la plupart des économies de l'OCDE.¹⁷

Plus généralement, la Chine court le risque de se retrouver prise au « piège du revenu moyen », un syndrome par lequel les inégalités de salaires, qui sont typiques d'une économie tournée vers l'exportation avec une main d'œuvre à bas coûts, limitent l'émergence d'une classe moyenne large et prospère qui est essentielle pour stimuler la demande intérieure.

Le coefficient de GINI qui mesure l'écart des revenus dans une société donnée est estimé à près de 0,41 en Chine pour la période 2000-2010 et en hausse par rapport à 1985 (alors à 0,26). Autrement dit, les inégalités se creusent : selon le 12e plan quinquennal chinois, qui prévoit un changement plus rapide du mode de développement économique chinois, le revenu chinois moyen devrait donc croître de plus de 7% par an entre 2011 et 2016 et s'accompagner de réformes afin de réduire les écarts sectoriels et réguler les revenus.

L'enjeu est important alors que le développement économique semble avoir mieux profité à une partie de la population accentuant les disparités notamment entre zones rurales et urbaines.

- Les inégalités sociales et géographiques se maintiennent. Le fossé persiste entre les régions développées du pays en dépit des progrès réalisés ces dernières années en termes de croissance du PIB et des politiques de développement mises en

¹⁴ Herd, R., et Dougherty, S., *Art.cit.*, p.65.

¹⁵ Lisbonne, K.V., « *L'Europe vue de Chine, regards contemporains* », in *fondation robert Schuman et Chatham house*, 2007, p.28.

¹⁶ Joannin, J., « *Chine 2030* », étude conjointe de la banque mondiale et du centre de développement et de recherche conseil d'Etat chinois, février 2012, p.38.

¹⁷ Galland, F., « *Géopolitique de l'eau en Chine* », in *monde chinois*, n°15, automne 2008, pp. 11-12.

place par les autorités afin de favoriser les parties centrales occidentale du pays. 50% du PIB était toujours réalisé dans les zones côtières en 2009.¹⁸

Avec un taux d'urbanisation en forte croissance (la part de la population urbaine est passée de 36% en 2000 à 50% en 2011 et pourrait atteindre 65% d'ici 2030), la gestion de cette transition économique reste délicate. La population des travailleurs migrants, issue des campagnes chinoises, compte plus de 150 millions de personnes dont les conditions restent précaires en matière de sécurité sociale. Face à la hausse des coûts de la vie, plusieurs villes chinoises doivent faire face à une pénurie de main d'œuvre.¹⁹

Si des mesures viennent d'être adoptées par le pouvoir politique afin de reformer le système du permis de résidence de cette population, la croissance et la stabilité sociale représentent un défi important pour l'ensemble du pays. Il est en effet prioritaire d'accélérer le développement du système de protection sociale, découragement dans le même temps une tendance à l'épargne excessive. Si l'objectif retenu est un niveau de couverture universelle d'ici 2020, le défi est le plus prononcé en ce qui concerne les retraites (on estime que moins de la moitié de la population bénéficiait d'une forme de pension de retraite en 2010) face aux pressions démographiques croissantes d'une population vieillissante. La part des personnes âgées de plus de 60ans devrait tripler d'ici 2050, représentant alors plus de 30% de la population.

- Les risques énergétiques et de ressources restent majeurs.

Premièrement, la diminution des ressources propres du pays : les réserves chinoises de charbon pourraient être épuisées d'ici 35 ans si la consommation se maintient au rythme de 2010, et ce alors que le charbon compte encore pour plus de 65% des besoins énergétiques. La situation est similaire pour les réserves de gaz naturel et de pétrole, se traduisant par une dépendance accrue aux importations.²⁰

La Chine est déjà le premier consommateur d'énergie au monde et sa demande devrait continuer à augmenter avec l'urbanisation et le développement de ses classes moyennes. Or, si le pays a fait des efforts conséquents dans le domaine des énergies renouvelables (la part des énergies non fossiles du mix chinois devrait être portée à 15% à 2020), l'efficacité énergétique du reste quatre fois inférieure à celle de l'Europe.

Deuxièmement, la détérioration rapide de leur sol et de leurs ressources en eau : 90% des sections de rivière en bordure des grandes villes sont polluées alors que le coût global de la pénurie en eau était estimé à près de 1% du PIB en 2007. Dans l'ensemble, la dégradation des ressources naturelles et environnementales du pays était évaluée à hauteur de 9% du PNB en 2008.²¹

Enfin, son exposition à l'envol des prix des matières premières : énergétiques, agricoles, mais aussi les métaux dont la validité s'est fortement accrue ces dernières années.

- Le défi de l'innovation technologique et le rééquilibrage des structures économiques appellent également à renforcer la créativité et l'éducation en générant de nouveaux vecteurs de croissance. Si la chine devrait compter près de 200 millions de diplômés universitaires en 2030, soit presque autant que l'ensemble de la population active de l'union européenne en 2009, la qualité de l'enseignement reste un enjeu de taille face à la pénurie de compétences que rencontrent nombre d'entreprises chinoises.

L'objectif des autorités est notamment d'attirer ou de faire revenir les talents à hauts potentiels chinois vivant à l'étranger (quelque 500000 chercheurs également une réforme de l'éducation afin de favoriser l'innovation.

¹⁸ Lisbonne, K.V., « L'Europe vue de Chine et d'Inde depuis la crise : nouvelles perspectives des grands émergents asiatiques », in fondation robert Schuman, Konrad Adenauer Stipting et Global Policy Institute, 2012, p. 40.

¹⁹ Idem.

²⁰ Lisbonne, K.V., « Forces et faiblesses de la Chine », in fondation robert Schuman, avril 2012, p.1.

²¹ Idem.

2.3 LE CONCEPT D'HÉGÉMON TRANSPOSÉ À LA RÉALITÉ EST-ASIATIQUE

2.3.1 LE JAPON, LES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES D'UN HÉGÉMON

Le Japon, malgré toutes ses difficultés depuis plus d'une décennie, reste l'une des économies les plus en pointe dans le domaine des nouvelles technologies. Prenons l'exemple des technologies hybrides du secteur automobile : les japonais ont anticipé les problèmes pétroliers en développant une technologie alternative qu'ils sont aujourd'hui en position de vendre aux autres constructeurs, notamment américains. (Le modèle hybride commercialisé par Ford résulte de l'achat d'une vingtaine de licences à Toyota). Le rapport Beffa(2005) souligne bien que le Japon et les États-Unis restent les leaders incontestés des industries dites des hautes technologies.

Les IDE japonais dans la zone et leurs (structure) effets structurants sur la division régionale du processus productif, sont une autre illustration de l'influence économique encore incontestée à ce jour de l'économie nipponne en Asie orientale, comme le sont également les flux commerciaux importants entre le Japon et les principaux pays asiatiques pour mémoire, l'industrie automobile régionale est largement structurée par les grands constructeurs japonais. Le Japon est également historiquement pourvoyeur d'aide publique au développement dans cette zone.²²

Et pourtant ce pays, seule économie développée de cette région du monde et seconde économie ne joue pas un rôle politique dans la zone depuis l'issue de la seconde guerre mondiale. Pour comprendre cette incomplétude, la méthode analytique retenue ne doit pas s'interdire de détourner par l'histoire. Car en la matière le Japon souffre d'un double handicap : son inhibition propre dans le domaine de la politique internationale (issue pour partie du bombardement nucléaire et de l'occupation américaine qui a suivi), et la réticence de certains pays, comme la Corée du sud, à lui voir jouer un rôle politique régional. Ces pays gardent en effet en mémoire la tristement célèbre « sphère de coprosperité asiatique » initiée par le Japon au début du 20^e siècle qui a donné lieu à leur colonisation brutale. Depuis, le Japon a toujours refusé de se lancer officiellement dans la construction d'un ordre politique et économique en Asie.²³

Par contre, le Japon se refuse à assumer l'autre caractéristique fondamentale d'un hégémon : « un État dominant en terme de puissance ne peut être considéré comme un hégémon que s'il prend conscience de sa situation et la transforme en une forte volonté politique de production d'un ordre international ».²⁴

En l'effet, le Japon demeure une économie motrice « capable d'augmenter le produit, de modifier les structures, d'engendrer ses changements dans les types d'organisations, de susciter des progrès économiques ou de favoriser le progrès économiques ». Les acteurs japonais ont bien, dans la zone préalablement définie, des effets dits d'entraînement, « assimilés à des actions asymétriques et irréversibles pendant une période. (Ces effets consistent en actions par et sur la dimension des flux, la structure des prix et des coûts, la modification des anticipations(...)).²⁵

2.3.2 LA CHINE, LES CARACTÉRISTIQUES « POLITIQUES » D'UN HÉGÉMON

Ce qui distingue économiquement la Chine de ses voisins d'Asie orientale, membres de l'ASEAN, c'est essentiellement sa taille, qui explique son poids dans la zone, elle devient le premier partenaire commercial de plusieurs pays de la région, et les effets structurants qu'elle peut avoir sur les économies nationales voisines. Mais ces effets ne sont pas d'une nature comparable aux effets de la présence des acteurs nippons dans cette même zone, car « la Chine n'est pas le Japon »²⁶!!! Quelques statistiques très simples suffisent à le démontrer, s'il en est besoin. En effet, si les PIB sont « comparables », les PIB par tête marquent la différence fondamentale entre une économie développée et une économie en développement.

La Chine a ainsi le 7^{ème} PIB du monde en 2003, mais elle n'est que 137^{ème} en termes de PIB/tête, alors que le Japon est respectivement 2^e et 15^e. Les niveaux technologiques des deux pays ne sont pas comparables, et la Chine ne peut prétendre

²² Figuer, C. et Guilhot, L., *Art.cit*, p.6.

²³ Yamada, F., « Les régionalismes en Asie orientale : speeches du passé ou facteurs d'avenir », en *godement F ; Asie : chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Pakistan, Vietnam,.... Notes et études documentaires*, n°5203-04, *documentation française*, 2004, pp.31-33.

²⁴ Vanel, G., « Le concept d'hégémonie en économie politique internationale », in *Cahiers de recherche du CEIMI GRIC*, 03-02, *série économie politique internationale*, 2003, p.12.

²⁵ Perroux, F., *L'économie du 20^e siècle*, Paris, éd.de 1991, PUG, 1961, pp.210-211.

²⁶ *Alternatives économiques*, n°235, 2005, *Dossier la monnaie chinoise en accusation*.

avoir sur ses voisins des « effets d'entraînements ». L'économie chinoise ne peut donc être considérée comme une économie motrice diffusant des normes d'organisation.

Par contre, la Chine est bien consciente des atouts qui sont les siens en termes de puissance, puissance essentiellement issue de la taille de son marché et de l'intérêt qu'il suscite dans les négociations multilatérales. Depuis la crise asiatiques et son adhésion à l'OMC, la Chine entend bien faire partie des nations qui comptent au niveau mondial aussi bien qu'au niveau régional. Pour cela, elle normalise notamment ses relations avec les autres pays est asiatiques par ses actions politiques et économiques (notamment la participation aux opérations de sauvetage financier, le refus de dévaluer le Yam après la crise de 1997 et les larges excédents commerciaux accordés aux pays voisins) mais aussi par sa diaspora, promotrice de la grandeur chinoise, elle tente de s'affirmer comme puissance bienveillante et influence en Asie orientale.²⁷

Face à la présence géostratégique américaine en Asie orientale, la Chine tente également de devenir une alternance crédible en se présentant aux autres pays asiatiques comme un allié tant au niveau diplomatique, que militaire (le poste de la défense a connu une hausse de 18% en 2002 et 10% en 2003).²⁸

Mais « la Chine ne recherchera jamais l'hégémonie » a indiqué le premier ministre chinois lors d'une conférence de presse le 14 mars 2005 à Beijing. « L'émergence de la Chine sera basée sur sa propre puissance, sa confiance en soi, son vaste marché intérieur et ses abondantes ressources naturelles et humaines ». Les dirigeants chinois sont donc bien conscients des enjeux de la montée en puissance de leur économie, et cherchent à rassurer, sans pour autant nécessairement convaincre.

3 JAPON CHINE : CONCURRENCES REGIONALES : AMBITIONS MONDIALES

3.1 CONCURRENCE RÉGIONALES

A. DES TERRITOIRES ET DES RESSOURCES DIFFÉRENTES

La Chine, territoire vaste et bien doté en ressources naturelles. Le Japon, territoire exige, morcelé et pauvre en ressources naturelles.

Avec respectivement 9,6 millions de Km² et 348000 km², les territoires de la Chine et du Japon ne sont comparables.

La Chine se situe au 4^e rang mondial pour la superficie, est un territoire d'un seul tenant, alors que le Japon est un archipel composé de 4 îles principales et 430 îles habitées. Son territoire est à la fois modeste et morcelé, mais lui apporte une ZEE importante.²⁹

Les ressources de ces pays sont d'autre part différentes. La Chine dispose de ressources importantes : 1^e producteur mondial d'or, de fer, de charbon, 5^e pour le pétrole ; 1^e producteur d'hydroélectricité, de panneaux photovoltaïques et d'énergie solaire, 3^e producteur d'éthanol. Alors que le Japon est faiblement doté en ressources naturelles et dépend pour les matières premières.³⁰

B. DES ÉLÉMENTS COMMUNS DE CIVILISATIONS

Malgré des éléments communs de civilisation, les différents entre les deux pays sont nombreux, en particulier liés à la 2^e guerre mondiale.

La Chine a été le foyer de la civilisation de l'Asie orientale. La civilisation chinoise est l'une des plus anciennes au monde. Elle a inventé un système d'écriture, un modèle politique, des conceptions morales et intellectuelles (confucianisme), qu'elle a ensuite diffusé vers ses voisins.

Le confucianisme est une doctrine élaborée par Kongguzi, « Maître Kong », 551-479 avant notre ère, Confucius pour les occidentaux, doctrine d'Etat en Chine du II^e siècle avant notre ère jusqu'à la fondation de la République de Chine en 1911. La

²⁷ Chucheow, T.E.M., « La Chine, soft power régional », in *Politique étrangère*, 2004, p.41

²⁸ Boisseau, S.R et Nicolas, F., *La stratégie régionale de la Chine en Asie du sud-est, groupe de réflexion sur l'actualité chinoise du centre Asie de l'IFRI, texte introductif, réunion 14 mai, 2004, p.5*

²⁹ Denoon D.B.H, *China contemporary political, economic and international affairs, New York university, presses, 2007, p. 14*

³⁰ Domenach, J.L., *Chine m'inquiète*, Paris, Perrin, 2008. p.28

finalité de la morale confucéenne est la noblesse spirituelle, dont le concept central est la bienveillance, qui se base sur la moralité. Cette doctrine prône le respect de la hiérarchie, la tolérance, le pardon, la fidélité, le dépassement et le contrôle de soi...³¹

Le Japon a emprunté à la Chine ses principes de civilisation aux VIIIe et IXe siècle.

C. DES DIFFERENDS MEMORIELS

Les rapports entre le Japon et la Chine sont compliqués par des différends mémoriels. La 1^{ère} guerre sino japonaise de 1894 -1895 (qui a abouti à la défaite chinoise de 1895 et au traité de Shimonoseki où Pékin a dû reconnaître l'indépendance de la Corée et céder différentes îles au Japon dont la future Taïwan), l'annexion de la Mandchourie par l'armée impériale japonaise en 1931, puis l'invasion de la Chine en 1937, marquée notamment par l'occupation de ses principales villes chinoises à Nankin (alors capitale du pays et où 300000 personnes auraient été massacrées), ont laissé de lourdes séquelles.³²

La Chine demande régulièrement des excuses que le Japon a pourtant exprimées par écrit en 1972 lors de la normalisation diplomatique entre les 2 pays, puis réitérées oralement à plusieurs reprises, en les élargissant même à l'ensemble de l'Asie en 1995 et en 2005.³³ Cependant, la Chine doute de la sincérité du Japon du fait de visites régulières ou sanctuaires Yasukuni (fondé à Tokyo en 1869 par l'empereur Meiji, le sanctuaire rend un culte et « défie » 2,5 millions de japonais tombés au combat dont 14 criminels de guerre condamnés par les alliés après la défaite de 1945. Il est vivement dénoncé par la Chine et la Corée effectuée ces dernières années par des premiers ministres japonais.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, le contexte géographique oppose les 2 pays :

D. DES CONTEXTES GEOGRAPHIQUES DIFFERENTS APRES LA 2EME GUERRE MONDIALE

- Un pays vaincu, le Japon, appartenant au monde de l'économie libérale, protégé et occupé par les Etats Unis ;
- Et un pays communiste, la Chine. Mais après la période du maoïsme (autoritaire) autocratique, la Chine s'ouvre à son tour par la politique de Deng Xiaoping.

Pour les deux pays, les bases de l'ouverture économique se fondent sur des politiques d'exportations : économie libérale à capitalisme d'état puissant au Japon, ouverture progressive des ZES littorales et mise en place d'une économie de marché en Chine.

§2. DEUX ÉCONOMIES DE PREMIER PLAN

a) Le Japon, entre crise et renouveau

Le Japon connaît un fort taux de croissance économique à partir des années 1950. Le développement économique japonais, amorcé au cours de l'ère Meiji (1868, 1912 période durant laquelle est appliquée au Japon une politique de modernisation et d'ouverture économique dont l'objectif est de rattraper le retard économique accumulé par rapport à l'Occident), s'accélère après la 2^e guerre mondiale. De 1955 à la fin des années 1980, le Japon connaît une phase de « haute croissance » (taux moyen annuel de croissance économique de 9,72 et PIB x 5), stimulée par l'Etat qui oriente les stratégies des grandes firmes industrielles et commerciales. A cela, s'ajoutent des taux d'épargne élevés, favorables à l'investissement et une période accordée à l'instruction et aux technologies.³⁴

Les années 1990 marquent un fort ralentissement économique et surtout une remise en cause du modèle japonais basé sur l'emploi à vie et le compromis social. La précarité et le chômage font leur apparition dans un contexte de crise démographique (très faible croissance et population vieillissante). Il émerge de cette décennie l'idée très discutée d'un déclin japonais.

³¹ Masumi, S., *Le Kojiki : chronique des choses anciennes*, Paris, Maison Neuve et la rose, 1997, p.20

³² Harbulot, C., *La main invisible des puissances. Les Européens face à la guerre économique*, Paris, Ellipses, 2005, p.10

³³ Niquet, V., *Op.cit.* p.18

³⁴ Boulanger, E., *Art.cit.* p.30

Le Japon conserve cependant une base industrielle compétitive ; il reste le 2^e producteur mondial d'automobiles,... Le maintien d'importants investissements publics et privés dans la RD (recherche et développement) permet une montée en gamme constante des productions et une forte spécialisation du pays dans les technologies de pointe comme la robotique. Il produit ainsi 70% des semi-conducteurs mondiaux.³⁵

b) La Chine, « l'atelier du monde »

La Chine connaît un développement économique plus récent s'appuyant sur des productions simples qu'elle souhaite compléter par des productions plus élaborées, d'où ses investissements dans la RD.

La Chine connaît une remarquable phase de développement économique et sociale de plus de 3 décennies. Elle a fondé sa réussite sur une production à bas coût, grâce à des exonérations fiscales (ZES) et à la présence d'une main-d'œuvre nombreuse et bon marché. Elle est devenue depuis les années 1990, une plate-forme des productions manufacturées (pays atelier c'est-à-dire, pays où prédominent, d'une part, la fabrication de pièces détachées ou l'assemblage de composants élaborés ailleurs, d'autre part des industries de faible technologie. Son avantage du faible coût de la main d'œuvre, fournissant une bonne part de la consommation mondiale.³⁶

La crise économique et financière de 2008 a cependant souligné la dépendance du pays à l'égard du marché mondial et les limites d'un modèle privilégiant l'attrait des IDC et le développement des exportations. La Chine souhaite construire une puissance industrielle dotée de firmes innovantes et capables à leur tour d'investir à l'étranger.

La redéfinition du modèle de développement chinois passe également par la stimulation de la demande intérieure et par une montée en gamme de la production soutenue par des investissements plus importants en RD. La Chine doit également réduire ses inégalités socio-spatiales et prendre en compte la question du développement.³⁷

c) Une organisation de l'espace extravertie

Deux pays présentant des économies littérales intérieures. Très insérés dans l'économie mondiale, ces deux pays sont dotés de puissants moyens d'échanges avec les ports les plus importants de la planète : 8 des 12 premiers ports mondiaux sont en Chine, Shanghai en tête. Mais les deux territoires présentent un fort contraste littéral/intérieur. La mégapole japonaise, sur 1200 km de long contre 80% de la population du pays et l'essentiel de l'industrie. En Chine, les régions littérales, en particulier au sud-est, plus précocement ouvertes sur l'économie mondiale ont été les premières bénéficiaires de l'expansion économiques.

§3. DES ETATS À LA FOIS PARTENAIRES ET CONCURRENTS

a) Des interdépendances

Malgré les tensions, les interdépendances entre les 2 pays sont nombreuses. Fort de son avance technologique, le Japon exporte vers la Chine des biens intermédiaires (composants électriques,...) et des biens d'équipements (machines-outils).

Il importe en retour des produits de moindre valeur ajoutée (textile, électronique grand public), biens souvent fabriqués par des entreprises et des capitaux japonais qui sont allés profiter en Chine du faible coût de la main-d'œuvre.³⁸

Ainsi, s'expliquent les très fortes croissances du commerce bilatéral et des investissements japonais en Chine depuis le début des années 2000. Leurs échanges commerciaux se sont intensifiés après l'entrée de la Chine à l'OMC en 2000. Entre 2000 et 2010, les exportations vers le Japon ont été x3, tandis que les importations japonaises en Chine ont été x4. La Chine est le premier client du Japon depuis 2009 et le Japon est le premier investisseur en Chine, devant les Etats-Unis.

Les 2 pays se sont d'autre part entendus dans la 2^{ème} moitié des années 1990 pour établir une zone de pêche commune. Ils ont également mis en place une coopération dans l'exportation de gisements d'hydrocarbures offshore, accompagnées de la signature d'un accord en 2008.³⁹

³⁵ Magali R., « Puissance Chine. La stratégie d'affirmation internationale chinoise », in Fiche de l'IRSEM, mars 2010, p.45

³⁶ Milelli C., « La viabilité des accords de libre-échange e, Asie », communication à la journée Asie, Cire noble, 11 juin 2004, p. 40.

³⁷ Idem

³⁸ Chaponnière, J.R., « ASEAN : réussite politique, échec économique ? », in *Economie Internationale*, n°57,1^{er} trimestre, 1994. p.18.

³⁹ Delalande, P., « L'essai économique de l'Asie », *futuribles*, n°286, mai 2003

Mais malgré ces signes de coopération, Chine et Japon se livrent à une rivalité de puissance en Asie.

b) Des rivalités économiques et financières

Le Japon et la Chine se disputent le leadership en Asie du Sud et de l'Est, alors même que les deux économies sont interdépendantes. Le Japon a un poids financier non négligeable : le surplus d'épargne, notamment des ménages, lui a permis d'accumuler un important patrimoine à l'étranger au point de devenir le premier créancier de l'Asie du Sud-est. Sa suprématie est aussi technologique : le Japon est devenu une économie de la connaissance axée sur une recherche et une innovation permanentes. Il est le pays déposant le plus de brevets, en particulier dans les investissements de pointe (télécommunication, robotique, et biotechnologies).⁴⁰

Mais la Chine entend s'imposer comme le leader économique dans la région. En 30 ans, elle a comblé son retard en s'ouvrant aux échanges commerciaux et aux investissements étrangers qui lui ont permis de devenir « l'atelier du monde », notamment celui de l'Asie.⁴¹

Elle ambitionne de détrôner le Japon sur le plan technologique et de devenir le « laboratoire du monde ». Elle présente de fortes ambitions de la recherche : entre 1955 et 2007 le nombre de chercheurs chinois a plus que doublé. Avec 25% du total mondial de chercheurs, la Chine est aujourd'hui devant les Etats-Unis et l'UE. Le poids démographique entre ici en jeu,...

La récente croissance des investissements chinois au Japon suscite craintes et débats, ce qui explique la lenteur des discussions sino-japonaises pour un accord de libre-échange, alors que les deux pays en ont déjà signé avec plusieurs autres pays asiatiques.

c) Une rivalité de puissance en Asie

La permanence de différends entre les 2 pays souligne non seulement l'opposition de deux nationalismes forts, mais aussi l'expression d'une rivalité de puissance en Asie.⁴²

En dépit du net approfondissement des relations économiques, l'émergence d'une Chine entre les mains d'un pouvoir autoritaire et nationaliste nourrit la crainte au Japon d'une « menace chinoise » et favorise le resserrement de son alliance avec les Etats-Unis.

De leur côté, pour affaiblir l'influence diplomatique du Japon, les autorités chinoises se servent des sentiments antijaponais enracinés dans la société et qui s'expriment parfois de façon assez virulente.

Les 2 pays ne semblent pas prêts pour le moment à collaborer pleinement dans la construction d'une coopération régionale à l'échelle de l'Asie. Leur vision de la régionalisation alors que la Chine limite, en Asie orientale, cette coopération à l'ASEAN + 3, tout en portant en parallèle la construction de l'OCS (Organisation de Coopération de Shanghai qui, depuis 2001 regroupe la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan) avec la Russie et les Etats d'Asie centrale, le Japon cherche de son côté à élargir cette aire de coopération à l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Inde, 3 pays démocratiques susceptibles de contrebalancer la domination chinoise.⁴³

Enfin, la Chine et le Japon se méfient mutuellement de leur capacité militaire. Des rivalités stratégiques s'expriment dans l'océan pacifique où la Chine souhaite contrôler un vaste espace maritime, au sein duquel sa marine s'est donné pour objectif de pouvoir croiser à l'avenir.

Les deux pays sont en désaccord en ce qui concerne la délimitation de leur ZEE respective en mer de Chine orientale. Le Japon prône le principe de la ligne médiane, tandis que la Chine revendique la totalité du plateau continental. Ce litige maritime est compliqué par une dispute concernant la souveraineté d'un petit archipel : Senkaku en japonais, Diaoyu en

p.48

⁴⁰ Vanel G., art.cit. p.28

⁴¹ Tersen, D., « La rivalité Chine Japon, groupe de réflexion sur les économies asiatiques », Centre Asie de l'IFRI, texte introductif, réunion du 11 mars 2005 p.15

⁴² Idem

⁴³ Lee, J.S., « Building an East Asian Economic community" in les études du CERJ, N° 87, Mai 2002, p 14

chinois. Administré par le Japon (qui l'a annexé en même temps que Taiwan en 1895), il est revendiqué par la Chine qui estime que cet archipel aurait dû lui revenir après la deuxième guerre mondiale, et par Taipei.⁴⁴

Dans le jeu très complexe des alliances en Asie, le Japon et la Chine ne sont pas les seuls acteurs, pays émergents, la Russie « puissance déchue, redoutable à terme », sans oublier, à plus long terme sans doute, l'Inde « une puissance mondiale potentielle » jouent un rôle croissant et affirment elles aussi des ambitions non seulement régionales, mais aussi mondiales.

3.2 AMBITIONS MONDIALES CONCURRENTES

3.2.1 LE JAPON : DEVENIR AUSSI UNE PUISSANCE POLITIQUE

Le Japon pôle de la triade perd en 2010 son 2^e rang économique mondial au profit de la Chine mais garde de puissantes FNT net reste une puissance commerciale majeure.

a) Un acteur incontournable de la mondialisation

Malgré sa très forte croissance économique à partir des années 1950, c'est au cours des années 1980 que le Japon s'insère dans l'économie mondiale, dont il devient un des 3 pôles dominants.

L'insertion du Japon dans les économies régionales et mondiales se produit dans les années 1990-2000 avec la signature d'accords de libre-échange, une plus grande ouverture aux importations et des délocalisations d'entreprises vers les pays d'Asie à main-d'œuvre bon marché.⁴⁵

Si le Japon a perdu sa place de 2^e puissance économique mondiale en 2010 au profit de la Chine, il n'en reste pas moins un des acteurs majeurs de la mondialisation, en particulier grâce au dynamisme de ses firmes manufacturières. En 2009, 218N d'entre elles étaient classées parmi les 1000 plus grandes firmes manufacturières du monde, soit un peu moins que les EU (276) mais beaucoup plus que la France (48) qui arrive en 3^e position. Le Japon reste une grande puissance commerciale (4^e en 2010) avec une part dans les échanges mondiaux de 5%.

b) La quête d'une plus grande influence politique

Candidat à un siège permanent à l'ONU depuis 1993, le Japon considère que sa position de puissance économique mondiale justifie le fait de lui accorder un poids plus important au Conseil de Sécurité, organisation dont il est l'un des principaux financeurs. Il encourage, avec l'Allemagne, le Brésil et l'Inde, une réforme de l'ONU qui n'a pas encore abouti, notamment en raison des réticences chinoises.

D'importants débats ont également lieu autour de la constitution japonaise, rédigée après la 2^e guerre mondiale, qui affirme le renoncement du pays à la guerre et limite l'action de ses forces militaires à sa défense (FAD Forces d'autodéfense). Ce renoncement est désormais perçu comme un obstacle à une plus grande influence mondiale par certains hommes politiques qui réclament sa suppression.

Le Japon a longtemps peiné à s'affirmer géopolitiquement : par choix, il n'est pas une puissance nucléaire aujourd'hui, une capacité de déploiement important, notamment grâce à sa marine, fortement renforcée.

Des lois ont été adoptées pour autoriser les FAD à participer à des opérations de maintien de la paix de l'ONU ou à des opérations (militaires) humanitaires, en soutien de l'armée américaine en Irak. La marine japonaise, dans la surveillance des lignes maritimes internationales et dans la lutte contre la piraterie.⁴⁶

c) Puissance civile et « puissance douce »

Le Japon tente de contourner cette faible influence politique et militaire à l'échelle mondiale en jouant la carte de la puissance civile au service de la paix et l'éradication de la grande pauvreté. Il contribue aussi légèrement au financement des grandes institutions et banques internationales, comme la banque Asiatique de développement (BAD) où son influence est

⁴⁴ Lee, J.S., *Art.cit.* p.15.

⁴⁵ Fogel, R.W., « Why china is likely to achieve its Growth objectives », in *NBER Working paper*, N° 12122, 2006, pp.101-102.

⁴⁶ Kebabdjan, G., *La théorie de la régulation face à la problématique des régimes internationaux, l'année de la régulation*, Paris, l'Harmattan, vol 2, 1998, p 68.

déterminante ; il offre également une importante aide publique au développement (APD). D'abord concentrée en Asie du sud-est et en Chine, pour laquelle le Japon a constitué la 1^{ère} source d'aides jusqu'au milieu des années 2000, l'APD s'est géographiquement élargie, principalement à destination l'Afrique.

Les autorités japonaises cherchent aussi à populariser le Japon via la promotion de la langue japonaise, mais aussi du « Cool Japan » terme utilisé pour désigner la culture de masse (jeux vidéo, mangas, J-pop...) qui s'est largement répandue dans le reste de l'Asie, en Europe occidentale (particulièrement en France) et en Amérique du Nord.

Le lancement en 2003 du programme « YOKOSO Japan » (Bienvenue au Japon), qui vise à augmenter le nombre de touristes étrangers au Japon à hauteur de 30 millions en 2020, illustre également cette volonté de donner au pays une nouvelle image et de développer ainsi sa « puissance douce ».⁴⁷

3.2.2 LA CHINE : DEVENIR LA 1^{ÈRE} PUISSANCE MONDIALE

La Chine a ouvert son économie au monde à partir des années 1980 et elle a ainsi pu devenir « l'atelier du monde », 2^{ème} puissance économique mondiale, première puissance industrielle, premier exportateur mondial depuis 2010 émettant de plus en plus d'IDE.⁴⁸

Son poids économique majeur lui donne une influence géographique grandissante pour ses aides au développement, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, membre de plusieurs associations économiques régionales. Des rivalités croissantes avec les États-Unis. D'où une image peu rassurante compte tenu de la modernisation de son armée que le pouvoir essaye d'améliorer par le développement du soft power et en s'appuyant sur les Chinois de la diaspora.

a) La 2^{ème} économie mondiale

L'émergence économique de la Chine s'explique par l'adoption d'une politique graduelle d'insertion dans la mondialisation, basée essentiellement sur la promotion des exportations et l'attraction des IDE.

Trois grandes étapes peuvent être distinguées :

- l'ouverture du littoral via la création de ZES dans les années 1980 ;
- la généralisation de cette ouverture du territoire chinois en 1982 ;
- l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2010.⁴⁹

Cette dernière étape définitivement propulsé la Chine comme principal pays atelier de la planète. La décennie 2000 a ainsi été marquée par une très forte croissance de la production manufacturière, des flux d'IDE et surtout du commerce extérieur, brièvement interrompu par la crise économique de 2009. En 2010, la Chine est devenue la 1^{ère} puissance industrielle et le 1^{er} exportateur du monde.

L'intégration de la Chine à l'économie mondiale est également illustrée par la croissance récente et rapide des flux d'investissements chinois à l'étranger, dont la part dans le total des IDE mondiaux est désormais supérieure à celle du Japon et de certains pays européens. Localisés dans les PVD comme dans les PID, ces investissements ne sont pas seulement concentrés dans le secteur des ressources naturelles ou de la construction d'infrastructures de transport, mais aussi et surtout dans les secteurs du commerce, des services et de la finance ; ils bénéficient d'un soutien gouvernemental plus fort depuis quelques années.⁵⁰

b) une influence politique grandissante

La Chine a accentué son rôle politique dans les grandes instances comme l'ONU ou le G20. A l'image du Japon, son implication dans les opérations de maintien de la paix est croissante, et elle a fait de l'aide au développement un volet incontournable de sa diplomatie à destination de l'Afrique, de l'Amérique latine, et de l'Asie. Son rôle au sein de la Banque asiatique de développement dont elle est désormais le 2^{ème} contributeur, s'est fortement accru ces dernières années, annonçant une future concurrence avec le Japon.

⁴⁷ Magali, R., Art.cit. pp.28-30.

⁴⁸ Poncet, S., Art. cit. p. 30.

⁴⁹ Idem

⁵⁰ Boisseau, C., Art.cit. p 20.

Membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, la Chine bénéficie d'un incontournable avantage dans la diplomatie mondiale, elle s'oppose fermement à la demande du Japon d'obtenir un siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU.

Elle affirme aussi ses ambitions diplomatique avec la création de l'OSC, organisation de coopération de Shanghai, en 2001 : elle concrétise ainsi un nouvel axe d'alliance avec la Russie ; Notons aussi que l'Inde, le Pakistan ou encore l'Iran en sont membres observateurs ; ce qui ne peut que susciter une inquiétude croissante des Etats-Unis.

Cette influence politique grandissante de la Chine à l'échelle mondiale pose la question de ses rapports avec les Etats-Unis qui restent au-delà d'une très forte interdépendance économique et financière, emprunts d'une profonde rivalité stratégique ; Elle perçoit les bases militaires Américaines en Asie comme « un acte d'encerclement », les Etats-Unis dénoncent de leur côté l'ambition chinoise de constituer un « collier de perles » sur le pourtour de l'océan indien, points d'appui qu'elle contrôle entre son territoire et le Moyen-Orient et l'Afrique lui permettant d'assurer sa sécurité énergétique.⁵¹

Elle veut aussi consolider son influence en mer de Chine, d'où des tensions avec les pays riverains. La Chine aspire à retrouver sa puissance : elle dispose aujourd'hui du 2^{ème} budget militaire mondial, bien qu'encore loin derrière les Etats et modernise son armée.

Elle investit environ un tiers de ses réserves en devises étrangères en bons du trésor américains, ce qui fait d'elle le premier créancier des Etats-Unis, dont elle est par ailleurs l'un des principaux fournisseurs. Le dialogue entre les deux puissances est permanent, notamment dans les organisations internationales ou régionales comme l'APEC, mais la Chine s'oppose de plus en plus fréquemment et ouvertement aux Etats-Unis : « Pékin et Washington jouent à se faire peur » ?

c) Le pari de la puissance culturelle

L'émergence de la Chine suscite partout un sentiment partagé. Son pouvoir d'attraction dans le monde en développement, où elle apparaît parfois comme un modèle est manifeste.

En revanche, la stricte défense de ses intérêts nationaux, la modernisation de l'APL/Armée populaire de libération, armée régulière de la République populaire de Chine, totalisant 2,3 millions de soldats, dans un contexte de revendications territoriales permanentes sur Taiwan ou les îles des mers de Chine, ainsi que les positions très fermes du gouvernement sur les questions des droits de l'homme et au Tibet, tendent à lui donner une image négative, voire menaçante, en Asie et dans les démocraties occidentales.

Pour dissiper cette représentation, les autorités mises, depuis plusieurs années, sur la promotion de la langue et de la culture chinoise, notamment à travers le développement des instituts confucéens (330 en 2010). La Chine organise aussi de grandes manifestations culturelles internationales, où elle démontre son savoir-faire et sa puissance (les Jeux olympiques de Pékin en 2008 et l'exposition universelle de Shanghai de 2010 (73 millions de visiteurs).

La Chine tente aussi de renforcer ses liens politiques, économiques et culturels avec la diaspora chinoise, qui n'est plus seulement perçue comme un simple investissement utile à la modernisation économique des pays, mais aussi comme un éventuel relais à son influence et à la protection de ses intérêts à l'échelle mondiale.⁵²

4 CONCLUSION

Nous avons constaté tout au long de nos recherches que le processus de régionalisation en Asie constitue une préoccupation du Japon, mais aussi de la Chine.

En effet, la Chine nouvelle venue, revendique une place à la hauteur de sa réussite économique et veut devenir seul leader dans cette région pendant que le Japon cherche à réorganiser de sa manière.

Ainsi, chacun des deux pays présente des ambitions à la fois régionales et mondiales.

Nous ne sommes pas les premiers à traiter sur ce sujet, plusieurs l'ont fait et nous ne serons non plus les derniers.

⁵¹ Colm, F. et Maddison, A., « La Chine : première puissance économique du monde ? », in *l'observateur de l'OCDE* n°215, janvier 1999, p.22.

⁵² Colm F. et Maddison A., *Art.cit.p.22.*

REFERENCES

- [1] Denoon D.B.H., China contemporary political, économique and international affairs, New York university, presses, 2007.
- [2] Domenach, J.L., La Chine m'inquiète, Paris, Perrin, 2008.
- [3] Figuière C, et Guilhot L., Le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie, Université de Paris Mendès, France, Grenoble, 2006.
- [4] Harbulot, C., La main invisible des puissances. Les Européens face à la guerre économique, Paris, Ellipses, 2005.
- [5] Kebabdjian, G., L'économie mondiale, enjeux nouveaux, nouvelles théories, Paris, éd. Seuil, 2010.
- [6] Masumi S., Le Kojiki : chronique des choses anciennes, Paris, Maison Neuve et la rose, 1997, p.20.
- [7] Tshiyembe M., La politique étrangère des grandes puissances, L'Harmattan, Paris, 2010.
- [8] Boisseau, C., « Emergence de Chine », in le monde, avril 2010.
- [9] Boisseau, S.R, et Nicolas, F., La stratégie régionale de la Chine en Asie du sud-est, groupe de réflexion sur l'actualité chinoise du centre Asie de l'IFRI, texte introductif, réunion 14 mai, 2004.
- [10] Boulanger E., « La nouvelle politique commerciale du Japon et le régionalisme asiatique », continentalisation, in Cahier de recherche, 01-08, France, 2001.
- [11] Chaponnière, J.R., « ASEAN : réussite politique, échec économique ? », in Economie Internationale, n°57,1é trimestre, 1994.
- [12] Chucheow, T.E.M, « La Chine, soft power régional », in Politique étrangère, 2004.
- [13] Colm, F. et Maddison, A., « La Chine : première puissance économique du monde ? », l'observateur de l'OCDE N°215, janvier 1999.
- [14] Delalande, P., art.cit. p.48
- [15] Fogel R.W., « Why china is likely to achieve its Growth objectives », in NBER Working paper, N° 12122, 2006.
- [16] Galland, F., « Géopolitique de l'eau en Chine », in monde chinois, n°15, Automne 2008.
- [17] Herd, R., et Dougherty, S., « L'économie chinoise : une transformation radicale » l'observation de l'OCDE N°715, aout 2016.
- [18] Joannin, J., « Chine 2030 », étude conjointe de la banque mondiale et du centre de développement et de recherche conseil d'Etat chinois, février 2012.
- [19] Lee, J-S., « Bulding an East Asian Economic community » in les etudes du CERI, N° 87, Mai 2002.
- [20] Lisbonne, K.V., « L'Europe vue de chine, regards contemporains », in fondation robert Schuman et Chatham house, 2007.
- [21] Lisbonne, K.V, « L'Europe vue de Chine et d'Inde depuis la crise : nouvelles perspectives des grands émergents asiatiques », in fondation robert Schuman, Konrad Adenauer stipting et global policy institute, 2012.
- [22] Magali R. : « Puissance Chine. La stratégie d'affirmation internationale chinoise », in fiche de l'IRSEM, mars 2010
- [23] Milelli, C., « La viabilité des accords de libre-échange e, Asie », communication à la journée Asie, Cire noble, 11 juin 2004.
- [24] Morellon, C., « Les relations contradictoires entre la Chine », in Le monde, n°212, mais 2009.
- [25] Niquet, V., « de force en Asie, un défi pour l' Europe ? », in Revue internationale et stratégique, n°85,2010.
- [26] Perroux, F., L'économie du 20^e siècle, Paris, éd.de 1991, PUG, 1961.
- [27] Poncet, S., « L'émergence de la Chine dans l'économie mondiale ? », in Hérodote 9 février 2015.
- [28] Tersen, D., « La rivalité Chine Japon, groupe de réflexion sur les économies asiatiques », Centre Asie de l'IFRI, texte introductif, réunion du 11 mars 2005.
- [29] Vanel, G., « Le concept d'hégémonie en économie politique internationale », in Cahiers de recherche du CEIMI GRIC, 03-02, série économie politique internationale, 2003.
- [30] Yamada F., « Les régionalismes en Asie orientale : speeches du passé ou facteurs d'avenir », en godement F ; Asie : chine, Indonésie, japon, Malaisie, Pakistan, Vietnam,.... Notes et études documentaires, n°5203-04, documentation française, 2004, pp.31-33
- [31] Bilel B.N., L'émergence de l'économie chinoise et son impact sur l'économie mondiale, Université de Tunis, maîtrise en science économique 2006.
- [32] Alternatives économiques, n°235, 2005, Dossier « la monnaie chinoise en accusation ».
- [33] CEPII, The global economic in 2050, 15décembre 2010.
- [34] OCDE, Etude économique de la Chine, paris, 2005.
- [35] Séminaire intégration Régionale comparée Asie/ Amérique Latine : le rôle du japon dans le processus de régionalisation en Asie, université. P. Mendès, France, Grenoble, 12 octobre 2005.